

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070622-04_23_07_CG-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27/06/2007
Publication 29/06/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CG 2007/IV-6e/23
Séance du 22 JUIN 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

**CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'INVESTISSEMENT
DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT AVEC
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MULHOUSE-SUD ALSACE (CAMSA)**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2006/III-4è/14 relatif à l'actualisation des dispositifs d'intervention du département dans le domaine du logement et principes directeurs d'une Politique Départementale de l'Habitat,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I-4è/04 du 15 décembre 2006 relatif à la politique de l'habitat,
- VU l'avis de la Commission de la Solidarité du 24 mai 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve la convention de partenariat pour l'investissement 2007 dans le domaine du logement avec la CAMSA, telle que jointe au rapport,
- ❖ Autorise le Président du Conseil Général à signer la convention.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

..... : voix contre

..... : abstentions